

ACTION URGENTE

DES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS MENACÉS

Un défenseur des droits humains a été enlevé le 15 mai et détenu pendant presque une journée. Son organisation a reçu des messages de menace, et tous les membres et leurs familles sont en grand danger.

Le défenseur des droits humains **José Enrique Morales Montaña**, membre du Centre de soutien aux travailleurs (CAT), organisation de l'État central de Puebla, a déclaré que quatre hommes cagoulés l'avaient enlevé le 15 mai, alors qu'il se rendait à une réunion de conciliation et d'arbitrage pour y représenter un groupe d'employés de l'industrie textile. Les ravisseurs l'ont traité avec brutalité, lui pointant à plusieurs reprises un pistolet sur la tête et menaçant de le tuer ainsi que d'autres membres du CAT. Le lendemain, ils ont confisqué son sac à dos et son téléphone portable. Ils l'ont relâché au bout de 17 heures à proximité de l'autoroute qui mène à Veracruz. Malgré ses blessures, il est parvenu à regagner son domicile. Vers 17 h 30, la directrice du CAT, **Blanca Velázquez**, a reçu le SMS suivant : « Tu vas mourir, salope. » Il provenait du portable de José Enrique Morales Montaña.

Des messages de menace ont continué à être envoyés depuis le même numéro. Le 17 mai, la femme de José Enrique Morales Montaña en a reçu un : « Ta famille est en danger. Et le prochain sera un de tes enfants car ils ne sont pas encore en sécurité. » Plus tard, Blanca Velázquez en a reçu un autre : « La prochaine, c'est toi, sois maudite. » Les membres du CAT font l'objet d'une série de menaces et de manœuvres d'intimidation. En 2010, la Commission nationale des droits humains et la Commission des droits humains de l'État de Puebla ont officiellement demandé aux autorités de protéger les employés du CAT. Cependant, la Commission des droits humains de l'État de Puebla a ensuite décidé de suspendre unilatéralement l'ordonnance de protection sans évaluer le risque de nouvelles attaques et menaces qui pourraient viser des membres du CAT.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol, en anglais ou dans votre propre langue :

- dites-vous inquiet pour José Enrique Morales Montaña, Blanca Velázquez, leurs familles et leurs collègues du CAT et exhortez les autorités à prendre des mesures immédiates pour les protéger dans le respect de leurs souhaits ;
- demandez-leur d'enquêter sur l'enlèvement commis le 15 mai et les mauvais traitements qu'aurait subis José Enrique Morales Montaña, ainsi que sur les menaces reçues par sa femme et Blanca Velázquez, et de traduire en justice les responsables présumés de ces agissements ;
- priez-les instamment de garantir le droit de chaque syndicaliste et défenseur des droits humains à la liberté d'association.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 29 JUIN 2012 À :

Gouverneur de l'État de Puebla
Rafael Moreno Valle
Juan de Palafox y Mendoza 204
Centro, C.P. 72000, Puebla
Puebla, Mexique
Fax : +52 222 2322783 (une fois le répondeur automatique déclenché, appuyez sur SEND)
Courriel : rafael.morenovalle@puebla.gob.mx
Formule d'appel : *Estimado Señor Gobernador, / Monsieur le Gouverneur,*

Procureur général de l'État de Puebla
Víctor Antonio Carrancá Bourget
Boulevard Héroes del 5 de Mayo y 31
Oriente, Col. Ladrillera de Benítez
Puebla, Puebla, México
Fax : +52 222 243 5933
Courriel : particular.pgi.puebla@hotmail.com
Formule d'appel : *Dear Attorney General,*
/ Monsieur le Procureur général,

Copies à :
ONG de défense des droits humains
PRODESC
Proyecto de Derechos Económicos,
Sociales y Culturales
Courriel : prodesc@prodesc.org.mx

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays (adresse(s) à compléter) :
Nom(s), adresse(s), n° de fax ; courriel ; formule d'appel.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

ACTION URGENTE

DES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS MENACÉS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le CAT fournit des informations utiles et dispense des formations aux travailleurs qui souhaitent s'opposer aux syndicats reconnus par l'État au sein de leur société. Depuis très longtemps au Mexique, les syndicats officiels agissent de concert avec les chefs d'entreprise. Les efforts des travailleurs pour créer des syndicats indépendants en vue de défendre leurs intérêts se sont parfois heurtés à l'hostilité et à la violence. Dans de nombreux cas, les autorités de l'État ont été accusées de ne pas empêcher ni sanctionner ces attaques.

Au Mexique, les personnes qui défendent les libertés fondamentales font souvent l'objet de menaces et d'agressions en raison de leur travail en faveur des droits humains. Les responsables présumés de ces crimes ne sont que très rarement amenés à répondre de leurs actes. Malgré les engagements des autorités et le mécanisme approuvé récemment pour la protection des défenseurs des droits humains et des journalistes, les manœuvres d'intimidation et les menaces se poursuivent.

Noms : José Enrique Morales Montaña, Blanca Velásquez, membres du CAT

Genre : José Enrique Morales Montaña (homme), Blanca Velásquez (femme), membres du CAT (hommes et femmes)

AU 140/12, AMR 41/033/2012, 18 mai 2012